Giron de Montsalvens

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du mardi 7 mars 2023 à la buvette du stand de tir de Broc

Notre présidente Nicole Pugin ouvre la 57^{ème} assemblée des délégués du Giron de Montsalvens à 19h40 en souhaitant la bienvenue aux membres présents et en particulier notre secrétaire fondateur Jean Pharisa, ainsi que Karine Magnin, secrétaire assistante durant de nombreuses années. Nicole excuse Marc Stauffer, ancien caissier, malade.

Avant de commencer l'assemblée, Nicole tient à rendre hommage à notre président †Jean-Paul Tomasini qui nous a quitté au mois d'octobre 2022. Entré au sein du comité du Giron de Montsalvens en 1981, il le présida durant plus de 40 ans. Ce fut un collègue apprécié de tous par sa gentillesse et son entregent. Elle prie l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence en sa mémoire.

1.- Appel

Bas-Intyamon	3*	Pottorone	2		
A sour assets and	5	Botterens	3	Broc	1
Bulle	2*	Charmey	1	Corbières-Cerniat Haut-Intyamon	1
Gruyères	1	Hauteville	1		
Lessoc	2	Sauthaux	1 *	Hadt-Intyamon	

^{*} y compris membre du comité

S'est excusé, Marc Staufer, malade.

2.- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Comme il a été envoyé aux sociétés personne n'en demande la lecture. Nicole remercie le secrétaire pour sa rédaction.

3.- Rapports du caissier, des vérificateurs et approbation des comptes 2022

Pascal Dupont donne lecture des comptes 2022. De ceux-ci, il ressort un bénéfice de CHF 637.00, ce qui porte notre fortune nette à un montant de CHF 5170.27.

Marc Jaquet pose une question au sujet des frais CCP qui reviennent à 8 CHF par mois. La question est posée s'il ne serait pas mieux d'avoir un e-banking. Après discussion Nicole propose que le comité étudie la question.

Les vérificateurs, Jean-Marc Beaud de Bas-Intyamon et François Both / Yves Sudan de Lessoc demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier. Les comptes sont approuvés par mains levées avec remerciements et applaudissements à Pascal.

Nicole demande aux responsables des sociétés de Sauthaux et Bas-Intyamon d'être les vérificateurs des comptes 2023. Ceux-ci acceptent.

4.- Frais de participation des sociétés

Petit retour en arrière : lors de l'assemblée du 10 avril 1998, la fortune du Giron de Montsalvens se montait à CHF 372.40. Jean-Paul Tomasini avait proposé d'adapter le prix de la passe de CHF 16.00 à CHF 18.00. Au lieu de cela, Marcel Blanc, alors président d'Estavannens avait proposé que chaque société paie une participation de CHF 50.00, ce qui avait été accepté par l'assemblée.

Cette participation avait été annulée lors de l'assemblée du 19 avril 2006 car la fortune du Giron se montait alors à CHF 7799.80.

La situation actuelle n'est pas alarmante mais notre caissier précise que sur les dix dernières années le Giron n'a fait qu'un seul bénéfice. De plus, le 60 ème anniversaire du Giron s'approche et si l'on veut faire un cadeau pour l'occasion, il serait bien d'avoir une petite réserve.

Après discussion la proposition de réintroduire cette participation de CHF 50.00 est votée. Elle est acceptée à l'unanimité.

5.- Concours 2023 – 57ème édition à Broc organisé par la société de Botterens

Le tir avancé se fera :

Le vendredi 18 août 2023 de 17h30 à 19h30

Le tir officiel:

Le vendredi 25 août 2023 de 17h00 à 19h30 Le samedi 26 août 2023 de 09h00 à 11h45 Et de 13h30 à 14h30

Contrôle des résultats par les sociétés le 26 août 2023 à 17h.

Proclamations des résultats le samedi 26 août 2023 à 17h30 à la cantine du stand

Les surveillants seront : Gruyères le 18 août, Cobières-Cerniat le 25 août, Hauteville le 26 août le matin et Botterens le 26 août l'après-midi.

Botterens assurera le fonctionnement des cibles électroniques et fournira les secrétaires nécessaires.

Le chef de tir sera fourni par Botterens.

La munition sera fournie par la société organisatrice et sera facturée après le tir.

Le prix de la passe est de CHF 16.00, CHF 14.00 pour les JT et adolescents.

Selon les résultats obtenus, il sera distribué des cartes couronnes à CHF 10.00 et à CHF 8.00. Un montant forfaitaire de CHF 500.00 sera versé à la société organisatrice.

Une affichette indiquant la durée du tir (entre 12 et 15 minutes maximum) sera placée sur les pupitres. A mettre à disposition une imprimante pour l'impression des résultats.

Le comité prendra contact avec nos donateurs habituels pour les prix individuels.

6.- Confirmation du nouveau programme de tir

Selon les différents échos que nous avons eu l'année dernière, il semble que le nouveau programme de tir, soit sur cible A10 : 18 cps moins les 3 plus mauvais pour un total maximum de 150 pts ai convenu à la majorité.

Nicole passe au vote et demande à l'assemblée si elle d'accord de maintenir cette formule. L'assemblée accepte de maintenir cette formule à 18 cps à main levées.

7.- Places de tir 2024 - 2025 - 2026

Le tournus serait le suivant :

Pour 2024 : Charmey <u>Dates provisoires</u> : Le tir avancé se fera le jeudi 22 août 2024 de 17h30 à 19h30

Le tir officiel : Le vendredi 30 août 2024 de 17h00 à 19h30

Le samedi 31 août 2024 de 09h00 à 11h30

Pour 2025 : Broc

Pour 2026 : Corbière-Cerniat

8.- Remerciements à Karine, Marc et † Jean-Paul

C'est le 25 janvier 2010 que **Karine Magnin** a rejoint le comité du Giron comme membre du bureau et secrétaire remplaçante. Durant 10 années elle a partagé avec nous sa joie et sa bonne humeur. Pour la remercier, le Giron a le plaisir de lui remettre un vase avec les applaudissements de l'assemblée.

C'est le 18 février 2000 que **Marc Stauffer** a rejoint le comité du Giron comme membre du bureau et ensuite caissier. Pendant 21 années nous avons pu apprécier son sérieux et sa bonne camaraderie. Pour le remercier, le Giron a le plaisir de lui remettre une lithographie de Dominique Cosandey. Comme Marc n'est pas présent à l'assemblée, le comité prendra rendez-vous avec lui pour la lui remettre. L'assemblée applaudi Marc pour toute ces années passées au comité.

C'est le 17 avril 1981 que †Jean-Paul Tomasini a rejoint le comité du Giron en reprenant la présidence après Georges Chollet. Durant ces quatre décennies, nous avons pu profiter de son expérience et de ses connaissances. A cause du Covid 19 et ensuite sa maladie, nous n'avons pas pu le remercier comme il faut. Le comité va prendre rendez-vous avec son épouse, Mireille, pour lui remettre une lithographie de Fernand Jaquet. Avant cela, Nicole demande à chaque membre présent de bien vouloir mettre un petit mot ou sa signature au dos du tableau.

9.- Divers

Le comité fait passer la liste des présidents de société dans l'assemblée afin de la compléter ou la corriger.

La première verrée est offerte par le Giron de Montsalvens et la deuxième par la société de tir de Botterens.

La parole n'étant plus demandée, Nicole Pugin souhaite à chacun une bonne rentrée et une excellente saison de tir 2023.

L'assemblée est levée à 20h12.

Estavannens, le 17 juillet 2023

Le secrétaire, Marcel Blanc